



No de résolution  
ou annotation

Province de Québec  
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES, TENUE DANS L'ANCIEN HÔTEL DE VILLE, 33, RUE DE  
L'ÉGLISE, LE 16 DÉCEMBRE 2024, À 19H30, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME  
MÉLANIE ROYER-COUTURE, MAIRESSE.**

Sont présents : Mesdames Camille Nadeau et Mélanie Royer-Couture et messieurs Claude Leclerc, Marc Magny, Stéphane Racine et Vincent Villemure.

Secrétaire d'assemblée : Monsieur Eric Ennis, directeur général et greffier-trésorier.

Ouverture de la séance	Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente.
Rés. #24-338 Avis de convocation	Il est proposé par monsieur Vincent Villemure et unanimement résolu ; <b>Que les conseillers municipaux acceptent l'avis de convocation, tel que rédigé.</b>
Présentation du budget 2025	Présentation du budget 2025 par le directeur général et greffier-trésorier, Eric Ennis.
Période de questions	Une période de questions est tenue à l'intention des citoyennes et des citoyens sur les points de l'ordre du jour.
Rés. #24-339 Adoption des prévisions budgétaires 2025	Il est proposé par monsieur Stéphane Racine et unanimement résolu ; <b>Que les membres du conseil municipal adoptent les prévisions budgétaires 2025, telles que lues par le directeur général et greffier-trésorier, Eric Ennis.</b> Elles présentent des revenus de 10 398 500 \$ et une affectation de surplus de 150 000 \$. Les dépenses de fonctionnement sont de 10 892 590 \$ auxquelles on augmente les autres activités financières de 584 400 \$ et on diminue les affectations de 240 500 \$, le tout équivalent au montant des revenus et affectations.
Rés. #24-340 Adoption du programme triennal d'immobilisation 2025-2026-2027	Il est proposé par monsieur Claude Leclerc et unanimement résolu ; <b>Que les membres du conseil municipal adoptent le programme triennal d'immobilisations pour les années 2025-2026-2027, tel que lu par le directeur général et greffier-trésorier, monsieur Eric Ennis.</b>
Rés. #24-341 Levée de la séance	Il est proposé par monsieur Vincent Villemure et unanimement résolu ; <b>Que la séance extraordinaire du budget 2025 du conseil municipal de Saint-Ferréol-les-Neiges soit levée à 21h06.</b>



No de résolution  
ou annotation

Je, Mélanie Royer-Couture, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

---

Mélanie Royer-Couture, mairesse

---

Eric Ennis, directeur général et greffier-trésorier